



Marché de travaux n°PA.21.03

EXTENSION DES LOCAUX DE LA CRECHE « LES PETIS LUTINS » – LOT N°08 : « REVETEMENTS DE SOLS INTERIEURS ET EXTERIEURS »

AVENANT N°1 en PLUS-VALUE

A – RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE MARCHÉ

Maître d'Ouvrage :

Mairie de Vendargues
Hôtel de Ville – Place de la Mairie
34740 VENDARGUES

Maître d'Œuvre :

Mme Valérie PLACHETKA-POHL, Architecte DPLG
724, chemin de Mailhac
30260 CORCONNE

Entreprise titulaire du marché :

ST GROUPE
ZA PIOCH LYON
34160 BOISSERON

Objet du marché :

Extension des locaux de la crèche « Les Petits Lutins » - Lot n°08 « Revêtement de sols intérieurs et extérieurs »

Date du Marché :

7 juin 2021

Montant initial du Marché :

23.693,25 € H.T.

B – OBJET DE L'AVENANT

Article 1^{er} :

Le marché dont la désignation est mentionnée au A, ci-avant, est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 2 :

1. Modification de la consistance des travaux :

Les modifications font suite à une recommandation de la Direction départementale de la Protection Maternelle et Infantile (DPMI) pour mettre en place, sur certains des espaces ainsi agrandis, un soubassement en « Décochoc » à l'identique de l'existant (+ 4.700,00 € H.T.), en lieu et place des plinthes en bois initialement prévues (- 1.254,00 € H.T.).

Il s'en suit un projet d'avenant n° 1 en plus-value d'un montant de 735,00 € H.T., selon devis n°21-J-096 du 7 septembre 2021 (PJ1).

2. Nouveau montant du marché

- Montant initial du marché : 23.693,25 H.T.,
- Montant total de l'avenant n° 1 en plus-value : + 3.446,00 € H.T. (+14,5%),
- Nouveau montant du marché : 27.139,25 € H.T., soit 32.567,10 € T.T.C..

Article 3 :

Toutes clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

C – SIGNATURES

Fait à Boisseron, le 08/09/21

Le Maître d'œuvre
Mme PLACHETKA-POHL
(cachet et signature)

PLACHETKA-POHL VALERIE
ARCHITECTE DPLG
724 chemin de Mailhac - Hameau de Crémal
30260 CORCONNE
Port 06-86-58-80-92
Mail : valerie@plachetka.fr
Siret : 395 087 570 00028

L'entreprise titulaire du marché
ST GROUPE
(cachet et signature)


SAS ST GROUPE
ZAC Plach-Lyon
34100 BOISSERON
Tél. 04 67 91 00 60 - Fax 04 67 91 01 78
SIRET : 413 127 608 00023
www.stgroupe.fr APE 4211Z - Capital de 500 000 €

D – ACCEPTATION DE L'AVENANT PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

A Vendargues, le

Le Maître d'ouvrage
Le Maire, Guy LAURET
(cachet et signature)

E – NOTIFICATION DE L'AVENANT

Je soussigné, Monsieur REVERSAT représentant de l'entreprise titulaire du marché du Lot n°8, certifie avoir reçu, à titre de notification, un exemplaire du présent Avenant.

A Boisseron, le

L'entreprise titulaire du marché
ST GROUPE
(cachet et signature)

AGENCE LANGUEDOC ROUSSILLON
 Jean REVERSAT
 ZAC Pioch Lyon
 34160 BOISSERON
 Tél : 04 67 91 00 60 – Fax : 04 67 91 01 78
 Portable : 06 82 83 61 04
 E-mail : j.reversat@stgroupe.fr



Devis n° : 21-J-096
 Le 07/09/2021

Mairie de Vendargues

Chantier Extension de la crèche Les Petits Lutins

MOINS VALUE

Suppression des plinthes bois en base + PSE

-1 254,00 €

Ponçage des supports s au disque diamant afin d'assurer une accroche optimale du futur revêtement. Nettoyage par aspiration simultanée.

PM

PLUS VALUE

Fourniture et pose de protection murale DECOCHOC.

m² 47,00 100,00 € 4 700,00 €

TRAITEMENT DES DECHETS

Traitement des déchets par évacuation et mise en décharge spécialisée.

Le traitement des déchets des futs métalliques contenant des résines est réglementé par le décret : 94-609 du 13 Juillet 1994, portant sur la loi : 75-633 du 15 Juillet 1975

Compris

SPECIFICITE DE L'OFFRE

Paiement : 45 J par le maître d'ouvrage.

Compte Pro Rata: Néant.

Durée prévisionnelle d'intervention : selon planning

Intervention : dans des zones vides de tout passage public et débarrassées.

MONTANT HT		3 446,00 €
TVA	20,00%	689,20 €
MONTANT TTC		4 135,20 €

ENTREPRISE QUALIFIEE QUALISPORT ET QUALIBAT

A VOTRE CHARGE : Une aire de stockage et alimentations électriques 380 Volts et 220 Volts.